

TRIBUNE CONTRADICTOIRE

L'animal nécessaire : manger et s'humaniser

Thomas HEAMS

*Maître de Conférences, UFR Génétique, Élevage et Reproduction
AgroParisTech*

Etienne VERRIER

*Professeur, UFR Génétique, Élevage et Reproduction
AgroParisTech*

En matière de consommation alimentaire, notre époque serait celle de mouvements opposés : alors que l'on constate une augmentation de la consommation de produits animaux à l'échelle de la planète, reflétant une augmentation du niveau de vie dans certaines régions touchées par une forte croissance économique, on observe une stagnation voire une baisse légère de celle-ci dans les pays dits développés, avec notamment une légère diminution de la consommation de produits carnés (toutes viandes confondues) en Europe, y compris en France. Cette dernière tendance, quantitativement limitée, est symboliquement et culturellement très importante. Elle s'accompagne d'une vitalité de la réflexion intellectuelle sur notre rapport à l'animalité, en général, et à l'acte de consommation de viande, en particulier, et au rejet de ce dernier sous les formes variées du végétarisme. Colloques, publications savantes, dossiers journalistiques, essais et romans sur le sujet sont autant de marqueurs d'un intérêt grandissant de notre société pour ces questions et, majoritairement, ces productions intellectuelles nous semblent afficher une position critique vis à vis de la consommation de viande.

Avant de proposer quelques éléments de réflexion et afin d'engager un débat précis, il importe de considérer les motifs qui animent ce mouvement « anti-viande » (pour faire un raccourci qui n'a rien de péjoratif ici). À nos yeux, une première catégorie de motivations ressort des préoccupations globales vis-à-vis du réchauffement climatique et de l'accès aux ressources naturelles. L'animal d'élevage est souvent pointé du doigt en tant qu'émetteur de gaz à effet de serre et source de gaspillage des ressources, puisqu'un kilogramme de viande mis sur le marché nécessite l'ingestion d'une quantité bien supérieure d'aliments végétaux, sans parler de la consommation d'eau afférente. Ainsi, dans un contexte de prise de conscience généralisée de la

finitude des ressources de la planète, la croissance de la population humaine et l'épuisement annoncé des ressources énergétiques fossiles entraînent une compétition accrue pour l'accès aux sols et à l'eau, avec un équilibre délicat à trouver entre trois types d'usage des terres que l'on pourra cultiver ou entretenir (y compris les espèces forestières) : (i) alimentation humaine directement, (ii) alimentation du bétail pour la fourniture de produits animaux mais aussi de services (traction, bât, loisirs, ...) ou (iii) production de combustible ou de carburant ainsi que de matériaux. Dans le même ordre d'idées, la pêche excessive constitue une menace sur la biodiversité marine. Une autre catégorie de motivations est celle du droit des animaux : dans un contexte où l'élevage intensif est souvent présenté sous ses aspects les plus durs, et choque désormais bon nombre de nos concitoyens, l'idée chemine qu'il serait opportun de conférer des droits à certains animaux¹, de les libérer², voire d'abolir les frontières du spécisme. Un large spectre de propositions sont émises dans ce sens, allant du droit des animaux à ne pas souffrir jusqu'à celui de ne pas être ni exploité, ni enfermé, ni consommé par l'homme.

L'honnêteté commande d'accepter que ces deux catégories d'argumentaires, sont largement indépendantes. Si elles peuvent en effet contribuer à une rhétorique globalement « anti-viande », reconnaissons que sur le fond, elles sont d'ordre différent. La première résulte d'une prise de conscience face à des menaces climatiques globales et à l'accroissement de la compétition pour les ressources naturelles. La seconde renvoie à un questionnement sur la morale relationnelle, ou aux confins de celle-ci. La dureté de certaines pratiques d'élevage ne le serait pas moins si l'homme n'était pas aussi responsable du réchauffement climatique, et réciproquement. Même si elles peuvent converger (les *feedlots* intensifs ne sont satisfaisants sur aucun des deux points), il est donc justifié de les traiter séparément.

En tant que zootechniciens, nous défendons l'utilité sociale de l'élevage, sa nécessité pour un développement harmonieux des communautés humaines et les bienfaits d'une consommation de produits animaux qui sache demeurer raisonnable. Dans le même temps, nous reconnaissons qu'il est exclu de généraliser les formes les plus intensives de l'élevage et que la consommation individuelle de produits animaux ne peut pas s'accroître indéfiniment. D'après les projections démographiques, en 2050, la planète abritera 9 milliards d'habitants qui auront une consommation alimentaire

¹ Regan T., The case of animal rights. In P. Singer (Dir.), *Defence of Animals*, Blackwell, Oxford, 1985.

² Singer P., *Animal Liberation*, Random House, 1975.

équivalente à 12 milliards d'aujourd'hui³. Dans ces conditions, personne ne peut raisonnablement prétendre que, demain, l'élevage pourra se généraliser sur les bases techniques qui prévalent dans les grands bassins intensifs d'Europe ou Amérique du Nord. Pour des raisons d'ailleurs liées, nous reconnaissons l'impact environnemental de certaines activités d'élevage, interdisant tout *statu quo* en la matière. Il convient toutefois de préciser que l'élevage recouvre des formes beaucoup plus diversifiées que celles qui sont décrites et souvent décriées par les médias. Rappelons tout d'abord que, dans certaines régions, du fait de conditions naturelles défavorables à la culture, l'élevage extensif est la seule activité agricole possible : c'est typiquement le cas des zones de montagne, semi-arides, boréales, etc. Dans ces conditions, les animaux d'élevage ne sont pas en compétition avec l'homme puisqu'ils valorisent une ressource dont ce dernier ne peut se nourrir directement, l'herbe. L'élevage est aussi un levier de développement économique puissant pour les agriculteurs des pays en voie de développement, une « richesse des pauvres »⁴, ce qui constitue pour nous un enjeu majeur. Enfin, nous affirmons résolument que, si notre mission de scientifiques et de praticiens est avant tout de mieux connaître les animaux pour contribuer – modestement – à la sécurité alimentaire de l'Humanité, il n'y a pas de zootechnie éthiquement envisageable aujourd'hui sans une attention absolument prioritaire portée au bien-être animal, avec le but explicite de réduire les formes variées de la souffrance animale et, dès que possible, les éradiquer.

Ces positions de principe étant rappelées, quelles sont les raisons pour lesquelles nous (au sens d'une large majorité de l'humanité) mangeons des produits animaux, en général, et de la viande, en particulier ? Le mot « raison » est d'ailleurs inapproprié, tant chez l'homme la relation à la nourriture est complexe, où l'imaginaire et l'inconscient le disputent à l'irrationnel voire au compulsif. Pour commencer, il n'est pas inutile de se retourner vers les origines de l'apparition de la viande dans le régime alimentaire des pré-Humains. Selon les hypothèses les plus récentes, cela s'est produit dans la lignée *Hominina* (qui contient les espèces disparues du genre *Australopithecus* et la lignée *Homo*, mais pas les chimpanzés avec qui la divergence est antérieure), il y a entre 2 et 4 millions d'années, en lien plus ou moins étroit avec l'acquisition de la station bipède et le passage d'un habitat arboricole à la savane⁵. Certes, ces hominidés-là semblaient mal

3 Von Braun J., The role of livestock production for a growing world population, 9th World Congress of Genetics Applied to Livestock Production, Leipzig, Germany, August 1-6, 2010.

4 Duteurtre G. & Faye B. (Eds.) *L'élevage, richesse des pauvres*. Quae Editions, 2010.

5 Si *Homo habilis* (2,5 – 1,8 MA) est considéré comme omnivore, le débat demeure pour *Australopithecus* (4 – 2 MA). Pour le régime alimentaire des hominidés, voir :

« équipés » pour devenir des chasseurs, avec leurs canines peu développées et leur absence de griffes⁶. Toutefois, force est de constater qu'ils ont fait plus que compenser par l'usage de la main (autorisé par la bipédie) et la confection d'outils, le développement des capacités cognitives et l'organisation sociale. Depuis, l'homme n'a cessé de diversifier ses ressources alimentaires, a domestiqué un grand nombre d'espèces végétales et animales, et a appris à maîtriser certains processus fermentaires permettant une transformation et une conservation des aliments. En définitive, l'alimentation de l'homme repose sur une alliance avec les plantes, les animaux et les micro-organismes. Ajouter à cela la maîtrise du feu, l'homme est la seule espèce animale dont le régime alimentaire combine usuellement le cru, le cuit et le fermenté.

Pour ce qui est de l'homme d'aujourd'hui, nous identifions trois principaux motifs de consommation de produits animaux : l'aliment « plaisir », l'aliment « festif » et l'aliment « nutriment ». Tout d'abord, nous consommons des produits animaux parce que c'est bon. Il est évidemment impossible de dresser une hiérarchie des aliments dans ce domaine, les goûts étant éminemment personnels. Les fromages, les œufs, les poissons, les viandes, etc. ont des saveurs et des flaveurs que les produits végétaux n'apportent pas, et bien sûr, la réciproque est vraie des fruits, des légumes, des féculents, etc. En fait, ce qui renforce le plaisir de la nourriture, *a fortiori* de la gastronomie, c'est la diversité des aliments et la combinaison des saveurs. Ensuite, les produits animaux ont une dimension conviviale et souvent festive. Certes, dans nos sociétés (de type méditerranéen et européen), le partage du pain a une valeur symbolique très forte, mais un casse-croute entre amis comporte très généralement des produits animaux pour accompagner le pain. Dans la plupart des civilisations, l'offrande et le sacrifice d'animaux est un signe d'accueil, d'alliance, et de fête : c'est un veau gras que l'on abat et que l'on offre à la maisonnée pour fêter le retour du fils prodigue⁷ ; l'Ancien Testament fourmille d'exemples de ce type ; les peuples nomades d'Afrique ou d'Asie centrale marquent le plus souvent leur hospitalité par le partage d'un plat de viande, après avoir abattu un animal du troupeau à l'occasion ; etc. Enfin, les produits animaux constituent une source appréciable de nutriments indispensables à la réalisation de nos fonctions biologiques, les acides aminés et les acides gras, tout particulièrement ceux qualifiés

Patou-Mathis M., *Mangeurs de viande*, Edition Perrin, 2009. Pour les débats sur bipédie : voir Lecointre G. (dir.), *Guide critique de l'évolution*, Belin, 2009, p. 437.

⁶ Cet argument est souvent repris par certains défenseurs du végétarisme, pour signifier que l'homme n'est naturellement pas « fait » pour consommer de la viande. Il s'agit pour nous d'une vision naïve des mécanismes d'évolution et d'adaptation, qui fait fi des dimensions culturelles propres à *Homo sapiens*.

⁷ Evangile selon St-Luc, 15, 23.

d'essentiels (c'est-à-dire que l'homme est incapable de synthétiser lui-même). Certains produits végétaux apportent aussi ces nutriments, mais en teneur nettement plus faible et, pour certains d'entre eux, avec des facilités d'assimilation moindres. Si un adulte peut s'accommoder d'un régime pauvre en produits animaux, notamment sans aucun produit carné, des carences en protéines sont préjudiciables au développement des nouveaux nés et des enfants⁸. Il est en de même des carences en vitamine B12, essentielle au développement du cerveau et qui est principalement apportée par les produits animaux. A l'évidence, le régime alimentaire moyen du citoyen européen se situe au-delà des apports recommandés en protéines : si cela permet d'envisager une réduction, nous ne pensons pas que la suppression totale des produits carnés dans notre régime constitue un progrès sur le strict plan nutritionnel. La consommation de produits animaux a certes sa part de responsabilité dans le développement de l'obésité et de maladies cardiovasculaires ou autres mais il convient de rappeler ici un adage cher aux toxicologues, « *c'est la dose qui fait le poison* » : là encore, l'amélioration de la situation requiert sans doute une réduction de notre consommation de produits animaux mais pas sa suppression.

Ces éléments étant établis, ils semblent ériger une frontière entre consommateurs et non consommateurs de viande ou de produits animaux dans leur ensemble : selon ses convictions propres, on choisira de se tenir d'un côté ou de l'autre. Mais si ces choix individuels relèvent de la liberté de chacun, la responsabilité de réfléchir à leur généralisation, elle, demeure. Quel monde serait celui où les acides aminés indispensables du régime omnivore ne seraient pas fournis aux hommes par la ration animale ? Sur quel fantasme de biotechnologies se repose-t-on ici, quelles modifications génétiques ou chimiques s'autoriserait-on à ces fins ? Est-il possible de rêver à des festins d'insectes transformés, de protéines musculaires issues de cultures cellulaires, de poudre de bactéries élevées en fermenteurs, ou d'autres substituts industriels ? Et qui ne voit ici les contradictions dans lesquelles ces pistes entraîneraient : un coût économique exorbitant, accroissant les écarts entre riches et pauvres, un bilan énergétique hasardeux, et une dépendance accrue aux intérêts financiers de groupes privés qui transformeraient la sécurité alimentaire en loterie ? Par ailleurs, l'élevage est une des activités humaine qui a, par nature, les ressources propres pour résister à la standardisation du monde. En effet, elle repose sur la fragilité et la diversité du monde animal, sur les rythmes et les limites que celui-ci impose, soit l'exact inverse de la « rationalité » homogénéisatrice, et des exigences de rendement qui peuplent les rêves des financiers. Sous ce

⁸ Voir, par exemple : Grover Z, Ee LC., Protein energy malnutrition. *Pediatr Clin North Am.*, 2009, 56, 1055-1068 ; Müller O, Krawinkel M., Malnutrition and health in developing countries. *CMAJ.*, 2005, 173, 279-286.

rapport, l'élevage s'impose à la communauté humaine comme un frein possible à la marchandisation effrénée du monde⁹. Dire cela n'est pas nier une certaine forme d'industrialisation de l'élevage et les excès qu'elle entraîne, mais rappeler que dans les pratiques de cette activité, il y a des choix possibles. Prendre conscience qu'il peut exister un élevage durable, soucieux de la biodiversité¹⁰, proactif sur le terrain des équilibres climatiques¹¹, et créateur de richesse et de sécurité, est nécessaire, même si cela implique bien sûr des choix de société ambitieux qui dépassent largement la question de la consommation d'aliments carnés.

Les enjeux de ce débat étant posés, abordons le versant moral de l'acte de consommation de viande, qui implique la mise à mort des animaux. Nous reconnaissons volontiers que cette question est légitime et comprenons qu'on puisse de bonne foi, par refus de la souffrance infligée par exemple, s'interroger sur la teneur de cet acte. Dans cette logique, être végétarien consisterait-il pour autant un progrès de civilisation ? Nous ne le pensons pas. Tout bien considéré il nous paraît douteux d'imaginer conférer aux animaux le droit de ne pas être mangé, ou de ne pas être enclos. C'est ici la notion même de droit appliqué à une espèce non humaine qui nous pose problème. Le plus communément admis d'entre eux, le refus de la souffrance animale, que nous partageons, ne consiste pas tant à conférer un droit à une autre espèce que d'interdire à l'homme d'exercer contre un être sensible toute forme de cruauté qui est une négation de son humanité même. Nous l'entendons donc plus comme un devoir de l'homme vis-à-vis de l'animal que comme un droit de celui-ci. C'est d'ailleurs pour une raison parallèle que la notion de droit nous heurte : un droit se confère à qui le revendique. Vouloir conférer des droits à qui n'aura jamais la moindre *idée* de le réclamer, c'est installer une relation asymétrique qui est, en dernière analyse, une forme étrange de paternalisme, incongrue voire suspecte dans un discours à vocation égalitariste ou même seulement progressiste. Par ailleurs, dans une société où la notion de droit a un sens, les droits ne se conçoivent pas sans devoir, y compris pour les droits fondamentaux, qui s'accompagnent immédiatement de devoirs, comme celui représenté par l'interdiction de tuer. On voit l'aporie qui consisterait à étendre même partiellement ces droits fondamentaux à des animaux : à supposer qu'il soit rationnel de leur conférer des droits sur une base morale supposée partagée, même rudimentaire, devrait-on alors interdire à ceux d'entre eux qui sont carnivores de chasser et

9 Porcher J., *Ne libérez pas les animaux*. Revue du MAUSS n°29, 2007, 352-362.

10 Verrier E., Coudurier B., La diversité génétique des animaux d'élevage : domestication, adaptation, gestion durable. Conférences CNRS « Biodiversités », Paris, 25 octobre 2010.

11 Abend L., How cows (grass-fed only) could save the planet, Time Magazine , January 25, 2010.

de manger leurs proies ? Une autre question se pose immédiatement, celle de la limite de cette extension du droit. Doit-on, comme on le voit souvent, limiter ces droits aux espèces phylogénétiquement ou concrètement proches de la nôtre (par exemple, les grands primates, les animaux de compagnie et les mammifères de ferme), ou à celles dont on pense qu'elles sont concernées par la souffrance (abstraction faite, d'ailleurs, de la complexité de cette dernière notion et de la difficulté de l'établir et l'évaluer objectivement) ? On pourrait juger cette argumentation spécieuse mais, en fait, penser ces limites nous révèle un péril bien concret : l'extension des droits serait à bien des égards une dilution de la notion même de droit. Un danger important de cette idée de droits progressifs, reposant sans le dire sur une « Échelle des êtres » surannée où l'Homme trônerait au sommet d'une création à qui il concéderait des droits selon son bon plaisir, serait la fragilisation des droits humains les plus récents et donc les plus menacés, issus par exemple des luttes féministes, antiracistes et autres¹². Le simple fait de vouloir prioriser, et concéder des droits à des « proches », dévoile bien selon nous que c'est envers Lui-même, plutôt que l'Autre, que l'homme exerce *in fine* sa supposée générosité. Notre humanisme tente de sortir de cette ornière et reste celui d'une espèce humaine qui ne revendique pas de supériorité dans le monde vivant, mais qui fait de son aspiration morale une caractéristique propre qui, certes, l'oblige et lui donne des responsabilités éminentes, mais n'a pas de raison fondée de s'appliquer aux autres animaux.

Au terme de cette série d'arguments, sommes-nous sûrs que la question initiale demeure la bonne clé de compréhension ? Peut-on réduire notre relation à l'animal consommé à un calcul coût-bénéfice, qu'il soit nutritionnel, social, économique, environnemental ou moral, même si nous cherchons à le décrire dans toute sa complexité ? Il nous semble qu'à se tenir dans cette posture où l'on regarde l'animal comme un objet et où l'on décide ou non de le mettre à mort pour le consommer en fonction de tels *critères*, on fait abstraction de la dimension la plus fondamentale de notre relation aux animaux, et notamment aux animaux d'élevage. En effet, il apparaît que la question « est-il justifié de manger des animaux ? » est secondaire par rapport à une autre question qui est la suivante : « y aurait-il une Humanité sans l'élevage ? ». Selon nous, la réponse est non : la cohabitation entre homme et animaux est *a-morale*. Elle est d'abord universelle : il n'existe pas de société humaine qui n'entretienne de rapports, y compris de consommation, avec les animaux. Elle est, de plus, une réalité historique et anthropologique : l'espèce *Homo sapiens* s'est définie en tant que telle notamment par le

12 Nous ne nous appesantirons pas ici, sinon pour les dénoncer, sur les parallèles entre élevages industriels et systèmes concentrationnaires humains. Il s'agit là d'amalgames choquants qui, sciemment ou non, participent de la banalisation de ces derniers, issus effectivement d'un processus de négation des droits.

compagnonnage avec les animaux qui est progressivement devenu une domestication. Selon une thèse récente¹³, l'espèce humaine aurait même acquis certaines de ses particularités évolutives majeures de par ses rapports contrastés avec l'animalité : l'activité de chasse a stimulé la fabrication d'outils et les interactions sociales, a stimulé son besoin d'expansion mondiale que la domestication d'animaux a d'ailleurs favorisée, a nourri son rapport au symbolique (il y a plus de gros animaux que d'épis de blé dans les peintures rupestres ...) nécessaire à l'apparition du langage, sans parler de celle de l'écriture, ou de celle du calcul qui naît vraisemblablement de transactions entre bergers. Constaté cela, c'est accepter qu'il y a dans cette vie et mort des animaux à nos côtés, rien moins que les ferments de la civilisation, et plus tard de l'urbanisation. C'est donc au-delà de la morale que se joue aussi dans notre rapport aux animaux d'élevage, notre « *altérité constituante* »¹⁴, un rapport fait de travail, inégal mais partagé, de protection face aux prédateurs, d'affection mais aussi de mort, comme une réminiscence des actes initiaux de domestication dans lesquelles ces relations existaient dans des proportions peut-être différentes : en tout cas un côtoiement complexe qui ne se résume pas à un rapport de domination, le seul auquel la thématique de la « libération animale » tente de répondre, et qui consisterait à rompre avec les animaux, au mépris de toute cette histoire partagée. Que ce côtoiement ait souvent pris, ces dernières décennies en Europe et en Amérique du Nord, des formes d'industrialisation qui déclenchent aujourd'hui des phénomènes de rejet, est une vérité qu'il nous incombe de reconnaître et dont nous devons corriger les dérives. Ce que nombre d'agronomes font d'ailleurs spontanément, en cherchant les voies d'un élevage productif et durable, soucieux de la biodiversité et du bien-être animal.

Notre pronostic est que l'homme demeurera longtemps encore, en majorité, « *un omnivore consommant des végétaux, des animaux et de l'imaginaire* »¹⁵. Pour des raisons évidentes de limite des ressources, le niveau moyen de consommation de produits animaux du citoyen du milieu du XXI^{ème} siècle à l'échelle mondiale ne pourra pas égaler celui de l'européen actuel, ce qui impliquera que ce dernier accepte une réduction de sa consommation. Le fait de continuer à consommer des produits animaux ne dispensera pas non plus d'intégrer les préoccupations de bien-être animal ou d'impact environnemental dans les systèmes d'élevage. Mais qu'il faille, pour sortir des schémas extrêmes – auxquels l'élevage ne se résume pas – rien moins

13 Shipman P., The animal connection and human evolution. *Current Anthropology* 51, 2010, 519-538.

14 Porcher J., op. cit.

15 Selon l'expression de Claude Fischler.

qu'une rupture avec ce qui nous fait Homme, voilà un remède qui nous semble pire que le mal.